

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL de COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-cinq, le treize janvier à 18h00, le conseil communautaire de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé, légalement convoqué le 6 janvier 2025, s'est réuni au pôle intercommunal à Conlie en séance publique sous la présidence de Madame Valérie RADOU, Présidente de la 4CPS.

Étaient présents : Vincent HULOT, Christian LEMASSON, Valérie RADOU, Dominique AMIARD, Patrice GUYOMARD, Chantal BEZANNIER, Jean-Jacques OREILLER, Fabienne RIVOL, Martine COTTIN, Linda GOISBAULT, Daniel LEFEVRE, Jean-Claude LEVEL, Jean-Michel PAIN (*suppléant de Jean-Paul BROCHARD*), Pascal LEBRETON, Hugues BOMBLED, Stéphane BRUNET, Alain HOPPIN, Gérard GALPIN, Josiane GARREAU, Eric POISSON, Claire PECHABRIER, Michel PATRY.

Absents excusés (pouvoir) : Mikaël JUPIN (qui a donné pouvoir à Christian LEMASSON), Sylvie BOULLIER, Jean-Paul BLOT, Sonia MOINET, Nathalie PASQUIER-JENNY, Thierry DUBOIS, Mikaël FOUCHARD, Loïc CHAUMONT, Dominique DEFAY.

Nombre de conseillers en exercice : 31

Nombre de conseillers présents ou représentés : 23

Nombre de votants : 23

Objet : Tarifs 2025 OM, redevances des professionnels

Suite à la décision du conseil communautaire de modifier la fréquence de collecte des ordures ménagères (1 collecte tous les 15 jours) et de mettre en place la collecte sélective en porte à porte, les tarifs 2025 ont évolués comme suit :

- Maintien des tarifs 2024 pour les professionnels disposant d'une collecte ordures ménagères (OM) tous les 15 jours et une collecte sélective des emballages légers + papiers (CS) tous les 15 jours
 - Augmentation des tarifs pour les professionnels ayant une fréquence de deux fois par semaine couplé avec une collecte des emballages + papiers/sem
 - Création de nouvelles catégories de tarifs pour les professionnels dont la nature principalement fermentescible des déchets induit une collecte hebdomadaire (dont la mesure où une gestion différenciée n'est pas encore techniquement possible) et pour lesquels la zone géographique d'implantation le permet. (Couplé avec une collecte des emballages + papiers/sem)
- Les droits d'entrée en déchèterie et les tarifs des sacs n'évoluent pas.

	REOM Professionnels : Tarifs 2025	
T09	Professionnels 25 l hebdo – C1 puis C0.5 au 01-03	190 €
T10	Professionnels 50 l hebdo - C1 puis C0.5 au 01-03	224 €
T11	Professionnels 87 l hebdo - C1 puis C0.5 au 01-03	273 €
T12	Professionnels 120 l hebdo - C1 puis C0.5 au 01-03	317 €
T13	Professionnels 240 l hebdo - C1 puis C0.5 au 01-03	477 €
T14	Professionnels 360 l hebdo - C1 puis C0.5 au 01-03	637 €
T15	Professionnels 500 l hebdo - C1 puis C0.5 au 01-03	824 €
T16	Professionnels 770 l hebdo - C1 puis C0.5 au 01-03	1 184 €
T39	Professionnels 1000 l hebdo - C1 puis C0.5 au 01-03	1 490 €
T17	Professionnels sans dotation de sacs OM - C1 puis C0.5 au 01-03	157 €
T40	Professionnels 2 collectes hebdo juillet-aout sans dotation de sacs OM & sans CS	183 €
T18	Professionnels 2 collectes hebdo sans dotation de sacs OM & sans CS	314 €

T43	Professionnels 25 l hebdo – C1	269 €
T44	Professionnels 50 l hebdo – C1	302 €
T45	Professionnels 87 l hebdo - C1	352 €
T46	Professionnels 120 l hebdo - C1	396 €
T47	Professionnels 240 l hebdo - C1	556 €
T48	Professionnels 360 l hebdo - C1	716 €
T49	Professionnels 500 l hebdo - C1	902 €
T50	Professionnels 770 l hebdo - C1	1 184 €
T51	Professionnels 1000 l hebdo - C1	1 569 €
T52	Professionnels sans dotation de sacs OM- C1	236 €
T53	Professionnels 2 collectes hebdo Juillet Aout sans dotation de sacs OM /avec CS	262 €
T54	Professionnels 2 collectes hebdo + 1 collecte/15j CS sans dotation de sacs OM /avec CS	393 €

T19	Camping Tennie - 2 collectes juillet août	3 271 €
T20	Camping Conlie - 2 collectes juillet août	1 585 €
T21	Camping Les Tournesols : 2 collectes juillet août	1 308 €
T22	Camping La Groie : 2 collectes juillet août	100 €

T23	en date du 04/03/2025 : Camping Hottopia : 2 collectes juillet-août	REFERENCE ACTE : 202509	3 484 €
T24	Camping (La Forêt) : 2 collectes juillet-août		2 289 €
T25	Collège André Pioger de Conlie		850 €
T26	Maison de retraite de Tennie		5 353 €
T27	Foyer logement de Tennie		2 768 €
T28	MFR de Bernay-en-Champagne		3 389 €
T29	Restaurant Le Bretagne à Sillé-le-Guillaume		1 394 €
T31	Magasin "Proxi" à Sillé-le-Guillaume		827 €
T32	Cité scolaire Paul Scarron de Sillé-le-Guillaume		1 105 €
T33	Maison d'accueil Spécialisée - MAS		3 444 €
T38	Collège St-Cœur de Marie à Sillé-le-Guillaume		304 €
T35	Restaurant interentreprises à Sillé-le-Guillaume		2 243 €
T41	Restaurant le Trappeur		1 648 €
T42	SIMED		2 237 €
T36	Services communaux (tarif par habitant - RGP - pop. municipale)		1 €

Droits d'entrée en déchèteries		
Facturation au m3 par nature de déchets :	m3	1/4 de m3
Non-valorisables	19,00 €	4,75 €
Inertes	10,00 €	2,50 €
Cartons	5,00 €	1,25 €
Bois	12,00 €	3,00 €
Déchets verts	15,00 €	3,75 €
Déchets Dangereux	40,00 €	10,00 €
Ferraille	0 €	0 €

Forfait d'accès 2 mois aux déchèteries pour débarras ponctuel d'habitation (décès, ...)	50 €
Carte d'accès en déchèterie	Tarif
Badge (unité)	15 €

Tarif sacs supplémentaires en cours d'année :	
Rouleau de 25 litres (13 sacs) :	8,33 €
Rouleau de 50 litres (13 sacs) :	16,66 €
Rouleau de 25 litres (26 sacs):	16,66 €
Rouleau de 50 litres (26 sacs):	33,33 €
Rouleau de 100 litres (13 sacs):	33,33 €

- Vu les évolutions du service « Gestion des déchets » en 2025

- Vu les frais prévisionnels pour l'année 2025

Le conseil communautaire à l'unanimité valide la grille tarifaire et fixe comme suit les tarifs d'enlèvement des ordures ménagères, de vente de sacs marqués et de droits d'accès en déchèterie pour les professionnels à compter du 1er janvier 2025.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

La Présidente,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.